

Le ministre pourrait-il dire s'il prévoit de nouveaux développements dans le dossier Québec-Ottawa, relativement à la priorité gouvernementale dans le domaine de la câblotélévision?

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Monsieur le président, je ne puis que répéter au député que nous prévoyons des développements dans le contentieux des communications avec toutes les provinces, et que nous nous réunirons en conférence fédérale-provinciale les 27 et 28 novembre prochains.

M. Matte: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre des Communications.

Pourrait-il dire s'il a considéré la possibilité d'accorder une espèce de statut particulier au Québec dans ce domaine-là?

M. Pelletier (Hochelaga): Non, monsieur le président. Telle n'est pas la problématique actuellement envisagée pour la prochaine conférence. Nous essaierons plutôt de nous entendre sur les objectifs nationaux et provinciaux dans le domaine des télécommunications et de voir comment nous pouvons les concilier.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU BARÈME DE COTISATIONS—L'INSTALLATION D'AUTRES ORDINATEURS

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Quand fera-t-il connaître les nouveaux taux de cotisations d'assurance-chômage des employeurs et des employés et, s'il a l'intention de mettre en vigueur les nouveaux taux, se propose-t-il d'en renvoyer l'étude en premier lieu au comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question sera abordée dans ma déclaration générale dont j'ai parlé plus tôt.

M. Jelinek: Le ministre n'est vraiment pas en mesure de nous répondre aujourd'hui. Ma question supplémentaire sera plus facile. Compte tenu du coût initial élevé des ordinateurs de la CAC, le ministre peut-il confirmer qu'elle envisage de faire d'autres dépenses pour installer ces ordinateurs?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, le principal investissement pour l'installation d'ordinateurs est maintenant terminé. Nous nous perfectionnons constamment et nous cherchons sans cesse à améliorer nos opérations et je crois que c'est ce que veulent les députés. En ce qui a trait à d'autres investissements importants, je n'ai pas de renseignements à donner au député à l'heure actuelle.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET D'UNE BANQUE MONDIALE D'ALIMENTS—L'ATTITUDE DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État

Questions orales

aux Affaires extérieures. Considérant que les derniers rapports économiques laissent entendre que les nations riches sont en train de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir, et que la pauvreté est devenue un mode de vie au cours des quelques dernières années, à un point auquel on ne se serait pas attendu, quelle est l'attitude du gouvernement canadien à l'égard d'une banque d'aliments et quelles sont les contributions que le Canada serait éventuellement disposé à faire à un tel organisme mondial?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, mon très honorable confrère a peut-être remarqué, ou peut-être ne l'a-t-il pas fait, mais lorsque j'ai parlé à l'Assemblée générale des Nations Unies, j'ai appuyé la dernière initiative de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture en vue de l'étude de constitution de réserves d'aliments, d'une banque mondiale d'aliments, ou quelque chose de ce genre. J'ai également appuyé l'initiative du docteur Kissinger, secrétaire d'État des États-Unis, qui a proposé une conférence mondiale sur l'alimentation. Je partage donc l'avis de mon très honorable collègue et je crois moi aussi que ce sera là l'un des principaux problèmes que le monde aura à résoudre dans l'avenir.

M. Diefenbaker: Le ministre se rend compte, n'est-ce pas, qu'au cours de mon administration, j'ai porté cette question à l'attention de l'OTAN en 1957 et devant les Nations Unies en 1960, et que le parti libéral s'y est alors opposé.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas sûr que ce soit là une question.

* * *

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA POSSIBILITÉ DE CONSTRUIRE AU QUÉBEC LA QUATRIÈME USINE D'EAU LOURDE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le gouvernement a-t-il pris une décision finale au sujet de la construction prochaine d'une quatrième usine d'eau lourde au Canada et, dans l'affirmative, est-ce que la province de Québec est toujours considérée comme un endroit où l'on pourrait éventuellement construire cette usine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la décision finale n'a pas encore été prise à ce sujet. Nous sommes en train d'étudier plusieurs endroits dans diverses provinces. Je peux dire que l'emplacement proposé dans la province de Québec est également à l'étude.

[Traduction]

L'EMPLACEMENT DE LA 4^e USINE D'EAU LOURDE—LE CAS DE L'OUEST

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Puis-je demander au premier ministre si on a songé à construire cette usine d'eau lourde dans l'Ouest du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Il y a au moins deux endroits que nous considérons à ces fins dans l'Ouest du Canada.